



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises

Enquête annuelle de l'an 2000 sur le commerce de détail hors magasin

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at **1 888 881-3666**.

Corriger, au besoin, les renseignements préimprimés en remplissant les cases ci-dessous :

0001	Raison sociale	0004	Adresse		
0002	Nom commercial	0005	Ville	0006	Province ou État
0003	À l'attention de	0053	Pays	0007	Code postal/Zip code
0008	Prénom de la personne-ressource	0028	Nom de famille de la personne-ressource		
0052	Veuillez déclarer pour :		0010	Langue préférée 2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais	

A - Introduction

Objet de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation nécessaires à la production de statistiques sur votre industrie. Pour plus d'information au sujet de l'objet de l'enquête, veuillez consulter la brochure ci-jointe intitulée « Enquêtes de Statistique Canada auprès des entreprises ».

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Veuillez remplir et retourner le(s) questionnaire(s) dans l'enveloppe ci-jointe **dans les 30 jours** suivant la réception de l'envoi. Le(s) questionnaire(s) peut (peuvent) être aussi retourné(s) à Statistique Canada par télécopieur au **1 888 883-7999**. Merci.

Si vous avez besoin d'aide ou d'information supplémentaire, téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire :		0013	_____		
		0026	<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle		
		0054	Prénom _____ Nom de famille _____		
Titre : 0014		Adresse électronique : 0018		Site Web : 0020	
Numéro de téléphone : 0017 ()		Poste : 0027		Numéro de télécopieur : 0016 ()	
Signature : _____		Rempli le : 0015		AAAA MM JJ _____	
J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.					



Couverture

Veillez remplir le présent questionnaire pour l'exploitation (unité commerciale) indiquée dans la zone pré-imprimée à la page couverture de ce questionnaire. Veillez produire une déclaration pour les exploitations canadiennes seulement.

Directives générales

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, vos estimations les plus précises sont acceptables.

1. Tous les montants en dollars doivent être déclarés en DOLLARS CANADIENS (\$ CAN).
2. Tous les montants en dollars devraient être arrondis au dollar près (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55 417 \$).
3. Les pourcentages devraient être arrondis au pourcentage près (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Veillez écrire lisiblement, à l'encre.
5. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur au **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception des documents, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

Renseignements sur la période de déclaration

Période de déclaration

Veillez déclarer les données pour votre **plus récent exercice financier** se terminant le ou avant le 31 mars 2001. Veillez indiquer ci-dessous la période couverte par le présent questionnaire.

1. Du ⁰⁰¹¹

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

^{AAAA}

--	--	--	--

^{MM}

--	--

^{JJ}

--	--

 Au ⁰⁰¹²

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

^{AAAA}

--	--	--	--

^{MM}

--	--

^{JJ}

--	--

2. Est-ce que les dates déclarées ci-dessus constituent un changement à votre exercice financier?

⁰⁰⁵⁹ Oui Non

3. Est-ce que des unités d'exploitation de cette unité commerciale ont été fermées de façon temporaire ou saisonnière au cours de la période de déclaration?

⁰⁰⁶¹ Oui Non

4. Cette unité commerciale a-t-elle acquis des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

⁰⁰⁶⁴ Oui Non

5. Cette unité commerciale a-t-elle cédé/vendu des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

⁰⁰⁶⁶ Oui Non

Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique* fédérale et à la législation provinciale et territoriale correspondante. Les données sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. **Vos réponses ne sont pas communiquées à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (autrefois Revenu Canada).** Des précisions supplémentaires sur le partage des données sont incluses dans la présente trousse.

Activité commerciale principale

Veillez vérifier la description ci-dessous, décrivant le plus exactement la source **majeure** des revenus d'exploitation pour cette unité commerciale. Veuillez ne cocher **qu'une seule** description.

1. 45411 ⁰⁸⁹⁴ **Entreprise de télémarketing et/ou de vente par correspondance**

Établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail toute sorte de marchandises en recourant aux médias électroniques et à la presse pour obtenir une réponse directe du consommateur. Ces établissements emploient diverses méthodes pour présenter leurs marchandises et pour toucher leurs clients : infopublicité à la radio et à la télévision, radiodiffusion et diffusion dans la presse de publicité directe, et publication de catalogues traditionnels ou électroniques. Les opérations effectuées entre ces détaillants et leurs clients exigent habituellement l'utilisation de techniques modernes (réseau téléphonique ou informatique), et les marchandises sont habituellement livrées par la poste ou par messagerie. Les établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail sur catalogue, sans tenir de stock, sont aussi inclus.

2. 45421 ⁰⁸⁹⁵ **Exploitant de distributeurs automatiques et/ou de service de café**

Établissements dont l'activité principale consiste à posséder (ou location à bail/location), approvisionner et entretenir des distributeurs automatiques de marchandise au détail (incluant exploitants de service de café).

3. 45431 ⁰⁹⁴² **Marchands de combustible**

Établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail du mazout domestique, du gaz de pétrole liquéfié et d'autres carburants directement au consommateur. Les vendeurs de mazout domestique peuvent aussi fournir des services de réparation et d'entretien des chaudières en plus de vendre et de livrer du carburant.

4.a. 45439 ⁰⁸⁹⁶ **Établissement de vente directe**

Établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail hors magasin, à l'exception des entreprises de marketing direct et des exploitants de distributeurs automatiques et de service de café. Pour joindre leurs clients et promouvoir leur marchandise, ces établissements utilisent diverses méthodes : livraisons à domicile, porte-à-porte, démonstrations à domicile et expositions temporaires de leurs produits (stands).

4.b. Êtes-vous un entrepreneur de vente indépendant, un agent, un distributeur ou un représentant des ventes d'une compagnie ou plus dont l'activité principale consiste à vendre en direct?

⁰⁸⁹⁷ Non → **Dans la négative**, veuillez passer à la **Section B - Revenus**.

Oui → **Dans l'affirmative**, veuillez indiquer le ou les noms de la (des) compagnie(s).

⁰⁸⁹⁸

5. ⁰⁰⁴⁰ **Aucune des descriptions susmentionnées**

Veillez énumérer les activités principales de cette unité commerciale et indiquer la répartition approximative en pourcentage du total du revenu d'exploitation pour chacune des activités.

⁰⁰⁴¹

Note :

Si vous avez répondu « **Aucune des descriptions susmentionnées** » veuillez appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

B - Revenus

Veillez inclure : • tous les revenus, réalisés au Canada ou à l'extérieur du Canada, et comptabilisés par cette unité commerciale.

Veillez exclure : • les taxes de vente fédérale ou provinciales perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental.

		\$ CAN
1. Revenus provenant de la vente de biens (p. ex. ventes de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat); ventes de produits fabriqués pour son propre compte)	2048	
2. Commissions ou honoraires provenant de la vente de marchandises pour le compte de tiers	2060	
3. Revenus provenant de la prestation de services Inclure les revenus d'entretien et de réparations; les revenus de location ou de location à bail de biens et de matériel (p. ex. films vidéos et matériel de nettoyage pour tapis); les revenus et les commissions provenant d'autres services (p. ex. vente de billets de loterie et d'autobus, de cartes d'appel, de services de télécopieur et/ou de photocopie)	2049	
4. Revenus provenant de livraisons et de frais de manutention, qui ne sont pas compris dans le prix de la marchandise	2043	
5. Tous les autres revenus d'exploitation Inclure les droits relatifs à l'affichage dans les sites Web, les catalogues; les revenus de location ou de location à bail de locaux à bureaux et d'autres biens immobiliers; les redevances et les commissions des commerçants; les subventions d'exploitation et les octrois, etc. Exclure les revenus en intérêts, les dividendes, les assurances et le recouvrement sur créances radiées. Veillez déclarer ce montant dans cette section, à la question 7, « Revenus non liés à l'exploitation ».	2077	
6. Total des revenus d'exploitation (somme des montants déclarés aux questions 1 à 5 ci-dessus)	2080	
7. Revenus non liés à l'exploitation (p. ex. les revenus en intérêts, les dividendes, les assurances et le recouvrement sur créances radiées)	2097	
8. Total des revenus (somme des montants déclarés aux questions 6 et 7 ci-dessus)	2098	

C - Stocks et coûts des biens vendus (biens achetés pour la revente seulement)

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à-d. le montant inscrit dans les livres comptables).

Veillez inclure :

- les stocks **appartenant** à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (y compris les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

Veillez exclure :

- les stocks gardés en consignation pour autrui.

	Valeur du stock \$ CAN
1. Stock d'ouverture des biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	5560
2. Achats de biens neufs et d'occasion pour la revente (y compris les pièces qui sont à l'origine des revenus d'entretien et de réparations) Inclure les frais de transport à l'achat et la valeur des reprises, moins les retours et les remises.	4019
3. Stock de clôture des biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	5565
4. Coûts des biens vendus Valeur du stock d' ouverture (déclarée à la question 1) plus les achats de biens pour la revente (déclarés à la question 2) moins la valeur du stock de clôture (déclarée à la question 3)	5720

D - Dépenses

Veillez inclure :

- toutes les dépenses encourues au Canada ou à l'extérieur du Canada, et comptabilisées par cette unité commerciale.

Veillez exclure :

- les achats de biens pour la revente, l'impôt sur le revenu et la partie des taxes de vente fédérale ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement.

	\$ CAN
1. Total des dépenses d'exploitation Par exemple, veuillez inclure :	4598
<ul style="list-style-type: none"> les salaires et traitements des employés; la part des avantages sociaux versée par les employeurs; les dépenses pour l'achat de matières, composants et fournitures; les dépenses pour l'achat d'énergie et d'eau; les dépenses liées aux contenants non consignés et autres dépenses d'emballage et d'expédition; les redevances de franchisage; frais de gestion ou tout autre frais de services (p. ex. services juridiques, de publicité, primes d'assurance) versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint aux entreprises (p. ex. entrepôts, centres de vente, transports routiers); les dépenses pour l'achat de services; les créances irrécouvrables; l'amortissement; les autres dépenses d'exploitation. 	
Exclure tous les frais d'intérêts. Veuillez déclarer ce montant à la question 2, « Autres dépenses ».	
2. Autres dépenses (p. ex. les frais d'intérêts sur les contrats de location-acquisition et tous les autres frais d'intérêts tels que les intérêts sur les emprunts et la partie intérêts des paiements hypothécaires)	4630
3. Total des dépenses (somme des montants déclarés aux questions 1 et 2 ci-dessus)	4698

E - Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients

Les données sur la répartition des revenus par catégorie de clients serviront à améliorer les renseignements sur les origines de la demande des biens et des services. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question, particulièrement pour la vente au détail, et vos estimations les plus précises sont acceptables. Nous vous invitons à soumettre vos suggestions dans la **section Commentaires**, à la fin du présent questionnaire, sur les moyens de l'améliorer.

Veuillez indiquer la répartition approximative en pourcentage du « Total des revenus d'exploitation » (déclaré à la **Section B - Revenus**, à la question 6, « Total des revenus d'exploitation ») selon la catégorie de clients auxquels vous avez fait la livraison de biens ou de services.

Clients au Canada

1. Particuliers et ménages	8100
2. Entreprises privées (p. ex. commerces de détail, commerces de gros, fabricants, entrepreneurs en construction, agriculteurs aux fins d'activités agricoles, intermédiaires financiers, y compris les banques, les sociétés de fiducie et les sociétés financières d'État)	8170
3. Institutions publiques (p. ex. hôpitaux, écoles, universités)	8120
4. Administrations publiques (p. ex. fédérale, provinciales, territoriales et municipales)	8130
5. Tous les autres clients au Canada	8115
Veuillez préciser :	
8172	
8173	
8174	
6. Clients à l'extérieur du Canada	8140
Total	100%

Nom de la **personne** qui a rempli la section traitant de la **catégorie de clients** (s'il diffère du nom inscrit à la page 1)

8190

Prénom	Nom de famille
--------	----------------

Numéro de téléphone 8192
(et indicatif régional)

F - 1 Répartition des revenus d'exploitation selon la méthode de vente

Dans des circonstances normales, le procédé de vente varie selon la méthode utilisée par l'unité commerciale pour rejoindre sa clientèle.

Veuillez indiquer le pourcentage du « Total des revenus d'exploitation » (déclaré à la **Section B - Revenus**, à la question 6, « Total des revenus d'exploitation ») conformément à la méthode de vente qui s'applique :

1. Distributeurs automatiques et/ou service de café

1.1 Par distributeurs automatiques : ventes provenant d'une machine qui dispense automatiquement une marchandise dès qu'on y introduit les pièces de monnaie nécessaires.

Inclure les ventes de produits comestibles ainsi que de produits non comestibles et les produits en vrac.

Exclure les ventes de produits comme l'essence et les journaux de même que les services offerts par le biais des boîtes à musique, des jeux, des appareils-photos automatiques, des photocopieurs, des blanchisseries automatiques, etc.

2248 %

1.2 Par service de café : recettes provenant de cafetières de bureau où l'exploitant vend ou loue habituellement des cafetières et fournit le café, sur une base régulière.

2249

2. Vente personnelle

C'est habituellement l'entrepreneur de vente indépendant qui approche l'acheteur éventuel.

2250

2.1 Porte-à-porte : ventes de personne à personne, effectuées par le vendeur, par démarchage.

2251

2.2 Soirée à domicile : ventes de groupe effectuées par la personne lors de démonstrations à domicile.

3. Vente par télémarketing et/ou par correspondance

Le vendeur a recours aux média électroniques et/ou à la presse pour obtenir une réponse du consommateur. Le contact peut être fait soit par le vendeur ou l'acheteur et la marchandise est généralement livrée par la poste ou par messagerie.

2252

3.1 Internet : ventes provenant de commandes en direct par Internet, sans égard à la méthode de livraison et de paiement.

2253

3.2 Téléphone : ventes effectuées par sollicitation téléphonique (télémarketing), ou par commandes téléphoniques faisant suite à la publicité dans les médias.

2254

3.3 Catalogue et correspondance : ventes effectuées par correspondance au moyen de catalogues ou de dépliants publicitaires, y compris les salles de montre, sans y tenir de stock.

2255

3.4 Abonnement : ventes effectuées par abonnement à des revues ou à des journaux

Exclure les abonnements vendus en personne et les livraisons régulières à domicile. Veuillez déclarer ces ventes dans cette section, à la question, 2.1 et 4.2 respectivement.

4. Toutes les autres méthodes

4.1 À partir des locaux de fabrication : ventes conclues directement entre les usines et les consommateurs ménagers (y compris les employés de l'usine, pour usage personnel seulement), par l'intermédiaire de salles de montre à l'usine, commandes au comptoir, etc.

2256

4.2 Livraison à domicile : ventes provenant de la livraison régulière (généralement quotidienne) de journaux, de lait, de pain, etc., à des ménages privés.

2257

F - 1 Répartition des revenus d'exploitation selon la méthode de vente (suite)

4.3 Autres méthodes de ventes hors magasin : ventes provenant d'étalages au bord de la route, d'emplacements au marché, de kiosques d'exposition, de ventes aux enchères, de distributeurs automatiques de journaux, de kiosques dans des centres d'achats, etc.

%

2258

(veuillez préciser) : 2267

2268

4.4 Ventes provenant de votre (vos) propre(s) magasin(s) de détail

2269

4.5 Ventes faites à des agents indépendants

4.6 Toute autre méthode de vente

2260

(veuillez préciser) : 2259

Total

100%

F - 2 Nombre de distributeurs et cafetières selon le genre de machine

Si vous avez indiqué des ventes à la question 1.1 et/ou 1.2 de la **Section F - 1** ci-dessus, veuillez déclarer le nombre maximal de distributeurs en exploitation durant la période visée, d'après le genre de machine.

Inclure les distributeurs de produits comestibles ainsi que de produits non comestibles (autres marchandises).

Exclure les fours à micro-ondes, les distributeurs de monnaie, les boîtes à musique, les jeux électroniques et les manèges, les appareils-photos automatiques, etc.

Nombre de machines

1. Machines distributrices automatiques de taille normale
(p. ex. article en montre)
2. Machines distributrices automatiques de taille moyenne
(p. ex. modèles de comptoir, de meuble, de table)
3. Cafetières de bureau
(p. ex. à eau versée, serveurs raccordés à plomb, une tasse à la fois)
4. Machines distributrices automatiques, à fixation murale
5. Machines distributrices automatiques de produits en vrac
6. Tout autre genre de machines distributrices
(veuillez préciser) : 2246
7. **Total** (somme des nombres déclarés aux questions 1 à 6 ci-dessus)

2261

2262

2263

2264

2265

2247

2266

G - Répartition des revenus d'exploitation selon l'emplacement des clients

Les données sur la répartition des revenus selon l'emplacement des clients serviront à améliorer les renseignements sur le mouvement des biens et des services entre provinces et vers d'autres pays. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question et nous vous invitons à soumettre vos suggestions dans la **section Commentaires**, à la fin du présent questionnaire, sur les moyens de l'améliorer.

Veillez indiquer la répartition en pourcentage du « Total des revenus d'exploitation » (déclaré à la **Section B - Revenus**, à la question 6, « Total des revenus d'exploitation ») selon l'emplacement des clients auxquels sont destinés les biens ou les services.

Clients au Canada	%
1. Terre-Neuve	8400
2. Île-du-Prince-Édouard	8415
3. Nouvelle-Écosse	8405
4. Nouveau-Brunswick	8410
5. Québec	8420
6. Ontario	8425
7. Manitoba	8430
8. Saskatchewan	8435
9. Alberta	8440
10. Colombie-Britannique	8445
11. Yukon	8455
12. Territoires du Nord-Ouest (sans le Nunavut)	8451
13. Nunavut	8452
Clients à l'extérieur du Canada (exportations)	
14. États-Unis	8465
15. Mexique	8470
16. Tous les autres pays	8476
Total	100%

H - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

1. Par rapport à l'exercice financier précédent, y a-t-il eu durant la présente période de déclaration des faits qui pourraient avoir causé une **variation importante des valeurs déclarées** pour votre unité commerciale?

- 9929 Oui → Dans l'affirmative, veuillez passer à la question 2.
 Non → Dans la négative, veuillez passer à la Section I - Commentaires.

2. Veuillez cocher la ou les cases rendant le mieux compte de cette situation.

- | | |
|---|---|
| 9930 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus longue | 9931 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus courte |
| 9932 <input type="radio"/> Accroissement des affaires | 9933 <input type="radio"/> Baisse des affaires |
| 9934 <input type="radio"/> Plus d'heures supplémentaires | 9935 <input type="radio"/> Moins d'heures supplémentaires |
| 9936 <input type="radio"/> Opérations de change | 9937 <input type="radio"/> Fusion ou acquisition |
| 9938 <input type="radio"/> Mises à pied | 9939 <input type="radio"/> Accroissement de l'embauche |
| 9940 <input type="radio"/> Arrêt temporaire des activités | 9941 <input type="radio"/> Fermeture définitive des activités |
| 9942 <input type="radio"/> Grève | 9943 <input type="radio"/> Variation météorologique |
| 9944 <input type="radio"/> Changements de fournisseur(s) | 9945 <input type="radio"/> Changements dans la gamme de produits |
| 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties) | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'œuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9948 <input type="radio"/> Changements dans la réglementation de l'industrie | 9949 <input type="radio"/> Changements de la fiscalité |
| | 9952 <input type="radio"/> Sinistre |

3. 9950 Autre (veuillez préciser) :

I - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire? heures

2. Commentaires?

Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou de vos réflexions en général.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• contenu du questionnaire• nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie• langage du questionnaire• utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires• clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusion et d'exclusion, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponse) | <ul style="list-style-type: none">• ordre et enchaînement des questions• date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre• autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants• possibilité de déclaration électronique• progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés |
|---|---|

9920

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?

Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666 OU nous joindre par télécopieur au 1 888 883-7999

OU

**poster le questionnaire à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration,
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

Merci de votre collaboration

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées
aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques.
Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca